

Le Comité Départemental d'Education et de Promotion de la Santé des Bouches du Rhône (CODEPS13) recrute : Un (e) chargé(e) de missions en santé publique sur une mission de coordination du Conseil territorial de santé des Bouches du Rhône

Le CODEPS 13 est une association Loi 1901 implantée sur Marseille depuis mai 2016. Dans le respect de la Charte d'Ottawa de l'OMS et missions qui se déclinent, il propose un soutien des professionnels du secteur médico-social, socio-éducatif, socio-culturelle, de l'insertion, de l'Education Nationale ou de l'éducation populaire, etc. dans la mise en œuvre d'actions ou de programmes de prévention, d'éducation pour la santé, de promotion de la santé en direction de leurs publics. Le CODEPS 13 relaie localement les campagnes régionales ou nationales, de prévention. Il assure le montage et l'animation de séquences d'éducation pour la santé auprès de différents publics sur le terrain et assure des formations et des accompagnements méthodologiques des acteurs.

Il contribue à la définition des politiques et dynamiques locales et départementales de santé publique, participe au Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé en PACA et assure certaines missions d'animation de dispositifs départementaux dans le champ de la santé publique et de la promotion de la santé. Membre du réseau national de la FNES et des IREPS. *Plus d'infos sur www.codeps13.org*

Le Conseil Territorial de Santé est une instance départementale qui a vocation à participer à la déclinaison du projet régional de santé et en particulier à l'organisation des parcours de santé en lien avec les professionnels du territoire. Le CTS peut formuler des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire. Il peut aussi évaluer, en lien avec la CRSA, les conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des usagers du système de santé et la qualité des prises en charge. Les conseils territoriaux de santé remplacent les anciennes conférences de territoire. Ils sont composés d'une cinquantaine de membres représentant les professionnels et offreurs des services de santé, les usagers, les collectivités territoriales, les représentants de l'État et des organismes de sécurité sociale ainsi que des personnalités qualifiées. Cette instance contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet régional de santé ; participe à l'élaboration du diagnostic territorial partagé. Les présidents des conseils territoriaux de santé et le président de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région peuvent se saisir mutuellement de toute question relevant de la compétence des conseils territoriaux de santé.

Le poste de chargé (e) de projets/ chargé(e) de mission- coordinateur-trice proposé:

Sa mission sera d'accompagner le Conseil Territorial de Santé (CTS) des Bouches-du-Rhône en assurant notamment :

- l'animation de la commission en santé mentale et de la commission prévention, ainsi que la formation spécifique des usagers de la santé
- le suivi de la mise en œuvre des projets issus des débats du Conseil National de la Refondation (sur la santé) pour le département des Bouches-du-Rhône.

Il/elle devra contribuer à l'évaluation de son activité par la rédaction de bilans annuels et la remontée et l'analyse d'indicateurs de suivis.

Le-la coordinateur-trice départemental-e sera sous la responsabilité hiérarchique directe du directeur du CODEPS13 et travaillera en étroite collaboration avec le-la chargé-e de mission de la délégation départementale de l'ARS PACA en charge du CTS, les pilotes des actions labellisées CNR-Santé, la présidente du CTS de son territoire et les président(e)s de ses commissions prévention et santé mentale.

Missions générales :

1. Appui au CTS et au déploiement territorial du CNR-Santé

- Apporte un soutien au CTS pour mener à bien l'ensemble de ses missions
- Anime la dynamique CNR-Santé au long court auprès du CTS
- Assure une veille documentaire sur les 4 axes de travail du CNR-Santé

2. Coordination de projets et appui aux porteurs de projets

- Assure la cohérence et la coordination des travaux du CTS
- Participe à l'organisation de la gouvernance du CTS (assemblées plénières, groupes de travail élargis / thématiques) et en assure la gestion logistique et administrative (secrétariat du CTS et ses commissions) en lien avec la délégation départementale
- Organise et anime les réunions du CTS, en assure les compte-rendu prépare les supports, outils de suivi, etc.
- Soutien méthodologiquement les opérateurs locaux et l'ARS dans la construction et le suivi des actions
- Identifie de nouvelles actions, y compris celles dont l'application déroge au droit commun
- Favorise la mise en réseau du CTS avec les acteurs du département
- Favorise la diffusion de bonnes pratiques
- Participe à l'élaboration de l'évaluation de la démarche
- Réalise un bilan annuel des actions entreprises par le CTS, des indicateurs de réalisation et de suivi

3. Relation avec les acteurs de coordination des politiques publiques locales (DAC, CPTS, CLS, CLSM, associations d'usagers, ...)

4. Communication :

- Assure la mise en place de journées départementales ou locales
- Communique sur l'état d'avancement des projets mis en œuvre sur le territoire auprès du CTS et d'acteurs concernés
- Organise une fois par an, des réunions plénières dans chaque département à la maille des territoires définis au cours du CNR-Santé

Profil recherché :

- Formation en santé publique ou en sciences politiques (avec une spécialisation santé), de type bac +5 et une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.
- Connaissance des acteurs et dispositifs de santé publique
- Goût et capacité de travail en équipe et en partenariat
- Autonomie : sens de l'anticipation et de l'initiative
- Maîtrise de l'informatique (traitement de texte, bases de données, power point, Outlook, et NTIC)
- Capacités rédactionnelles et de synthèse.
- Capacité à animer des groupes de travail constitués de publics variés (soignants, acteurs de prévention, représentants d'usagers de la santé, élus, représentants institutionnels, etc.)
- Communication : sens du relationnel avec les partenaires et les élus en externe et, en interne, avec les collègues de l'équipe CODEPS13

-Valeurs : partager les valeurs éthiques et philosophiques de la charte d'Ottawa de l'OMS sur la promotion de la santé et les valeurs républicaines.

Contrat proposé :

-Contrat à durée déterminée à mi-temps, statut non-cadre ce contrat pourrait être complété éventuellement par un autre temps partiel et transformé en CDI selon les perspectives de service d'ici fin d'année si la personne est intéressée.

-Disponibilité du poste : septembre 2023

-Rémunération et avantages : selon expérience et formation, en relation avec le statut national des salariés des IREPS et des structures employeurs de la FNES. Tickets restaurants, mutuelle complémentaire santé et prévoyance+ prise en charge repas en mission extérieur, assurance professionnelle pour utilisation de véhicule professionnel + autres avantages possibles.

Lieu d'exercice: lieu de rattachement : les locaux du CODEPS 13 qui se trouvent au 25 B avenue Jules Cantini 13006 MARSEILLE

Le/ la chargé(e) de projets sera amenée à se déplacer régulièrement sur la ville de Marseille et plus exceptionnellement sur le reste du département.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 sept 2023

Modalité de candidature :

Adresser CV, lettre de motivation à :

Christophe POROT (directeur) par mail : direction@codeps13.org

(objet : candidature chargé(e) de projets éducation promotion santé, Nom Prénom)